

Tableau de bord CENTRE FINISTÈRE

Panorama de l'activité économique trimestrielle du territoire

N°1 - 2ème trimestre 2009

LE CHIFFRE

1 264 recrutements sont envisagés, en 2009, par les chefs d'entreprise* du Centre-Finistère. Ces derniers, interrogés lors de l'enquête "Besoins en main d'oeuvre"*** ont programmé moins de recrutements qu'en 2008 (1 315). Localement, la légère contraction des intentions d'embauche (- 4 %) contraste avec les tendances dégagées aux niveaux départemental (- 15 %) et régional (- 22 %). Ce constat s'explique par la hausse des projets de recrutement dans les métiers "**d'ouvriers non qualifiés de l'agroalimentaire**" (585 en 2009 contre 360 en 2008). Ce secteur reste le 1er poste de recrutement des entreprises locales avec 46 % des projets d'embauche.

Pour 2009, la **part des recrutements saisonniers s'est particulièrement développée**. Elle s'élevait à 59 % l'an passé et atteint plus de 80 % cette année. Cette progression est à rapprocher de la hausse des intentions d'embauche dans les industries agroalimentaires (industrie du poisson, salaisonnerie notamment) qui connaissent des pics d'activité en fin d'année.

Au cours de cette enquête, les chefs d'entreprise ont également mis en avant les difficultés qu'ils rencontrent pour recruter. **58 % des recrutements sont ainsi jugés difficiles pour 2009**. Ce taux est le plus élevé de Bretagne. En 2008, les recrutements jugés difficiles ne représentaient que 35 % des embauches. Les postes proposés, notamment dans l'industrie, peinent à trouver preneur.

* Entreprises couvertes par l'ASSEDIC

** Enquête "Besoins de main d'oeuvre 2009" (Pôle Emploi/CREDOC)

ENTREPRISES

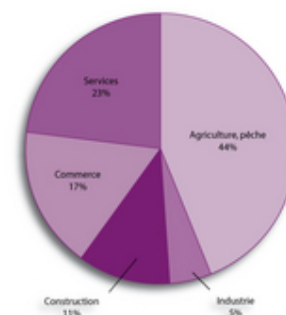
LES GRANDS INDICATEURS

2 978 entreprises/établissements en activité

A fin juin 2009, le Centre-Finistère comptait 2 978 entreprises/établissements en activité.

Le secteur agricole domine largement avec 44 % des entreprises/établissements. Ce poids est lié à la présence de 1 180 exploitations agricoles en activité sur le territoire.

L'importance des activités de services (23 % du total) s'explique, en grande partie, par le nombre de "cafés, hôtels, restaurants" (227 structures).



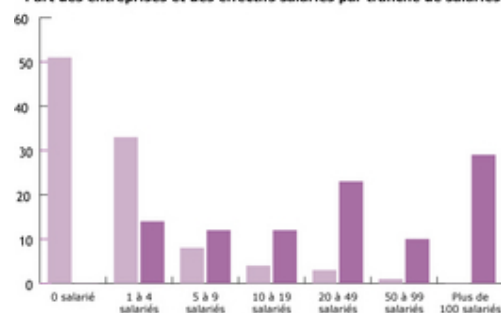
Source : CCI de Morlaix, Chambre de Métiers et de l'artisanat du Finistère, Chambre d'Agriculture. Regroupement d'activités sur la base de la NAF 2008. En raison d'un trop faible nombre d'entreprises (14), le secteur "Energie" n'est pas représenté.

2 500 salariés dans les entreprises de 50 salariés et plus

Chaque début d'année, les services de la CCI réalisent une "enquête emploi" auprès des entreprises de 3 salariés et plus. Les premiers résultats obtenus permettent de mettre en avant que, début 2009, 16 entreprises emploient 50 salariés et plus. Elles représentent 1 % des structures en activité mais concentrent près de 40 % des effectifs (2500 salariés). Les industries agroalimentaires sont les plus représentées avec 9 unités et 1825 emplois. Les autres activités industrielles (2 entreprises, 280 salariés) et les transports (2 entreprises, 150 salariés) sont également bien représentés.

* Enquête réalisée auprès des entreprises de 3 salariés et plus inscrites au RCS. Données déclaratives des entreprises sur leurs effectifs au 31/12/2008

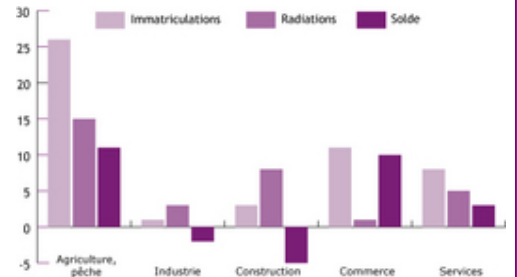
Part des entreprises et des effectifs salariés par tranche de salariés



Source : CCI Morlaix / Enquête Emploi au 31/12/2008. Guide de lecture : 33 % des entreprises du Centre-Finistère ont entre 1 et 4 salariés. Ces entreprises représentent 14 % de l'emploi salarié total

Immatriculations, radiations, solde

Le Centre-Finistère présente, au 2ème trimestre, un solde démographique positif (+ 17). Cette tendance s'explique par les bons résultats obtenus par les secteurs "Agriculture, pêche" (+ 11) et "Commerce" (+ 10).



Source : CCI de Morlaix, Chambre de Métiers et de l'artisanat du Finistère et Chambre d'Agriculture

ACTIVITE ECONOMIQUE

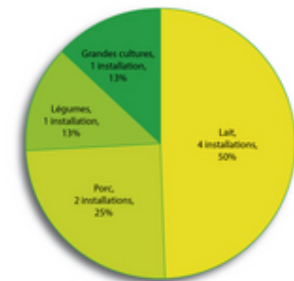
AGRICULTURE

Nouveaux jeunes agriculteurs : + 2 ↗

Avec deux nouveaux jeunes aidés dans leur installation au 2è trimestre, le Centre-Finistère a accueilli 8 agriculteurs depuis le début de l'année 2009. Les productions dominantes restent le lait (4 installations) et le porc (2).

Les Communautés de Communes du Yeun Elez, du Poher et de la Région de Pleyben ont accueilli, chacune, 2 nouveaux jeunes agriculteurs.

Production des exploitations installées au cours du 1er semestre 2009



Source : ADASEA

INDUSTRIE

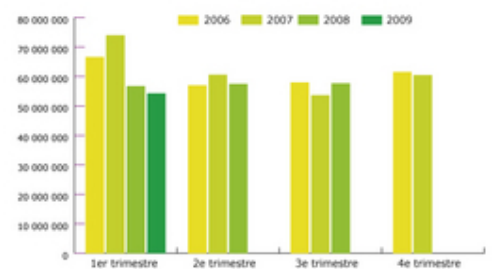
Chiffre d'affaires de l'industrie : + 4% ↗

Dans un contexte départemental particulièrement bien orienté (+ 14 %), les entreprises industrielles* du Centre-Finistère présentent, au 1er trimestre, une progression de leur chiffre d'affaires de 4 %.

Ces bons résultats sont liés au dynamisme des activités agroalimentaires qui affichent un chiffre d'affaires en hausse de plus de 30 %. Les autres secteurs connaissent, à l'instar des tendances départementales, des réductions de chiffre d'affaires : - 12 % pour l'industrie des biens de consommation, - 18 % pour celle des biens intermédiaires.

* Entreprises soumises au régime du réel normal hors entreprises qui dépendent de la Direction des Grandes Entreprises.

Chiffre d'affaires des entreprises industrielles* du Centre-Finistère par trimestre (en C)



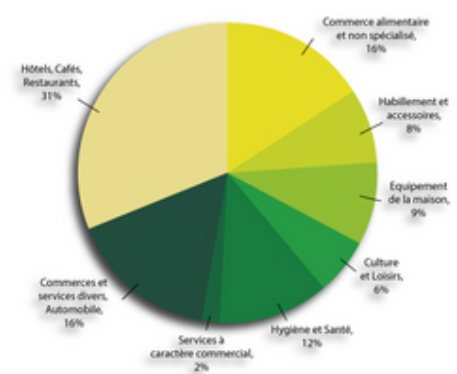
Source : Direction Générale des impôts

COMMERCE

620 commerces en activité

A fin janvier 2009, plus de 600 commerces de détail étaient en activité sur le Centre-Finistère. Malgré la perte de près de 30 points de vente sur les dix dernières années, les Cafés, hôtels, restaurants arrivent en tête et représentent, avec 31 % de l'offre totale, près 1 commerce sur 3. Ils précèdent les activités du commerce alimentaire (16 % de l'offre). Cette offre est dense sur les communautés de communes du Poher (280 commerces dont 237 pour Carhaix) et de Haute Cornouaille (176 commerces dont 74 pour Châteauneuf du Faou). Les autres structures intercommunales présentent une densité commerciale plus faible : 67 commerces pour les CC de la Région de Pleyben et des Monts d'Arrée et 31 pour celle du Yeun Elez.

Répartition de l'offre commerciale par secteurs d'activité



Source : CCI Morlaix

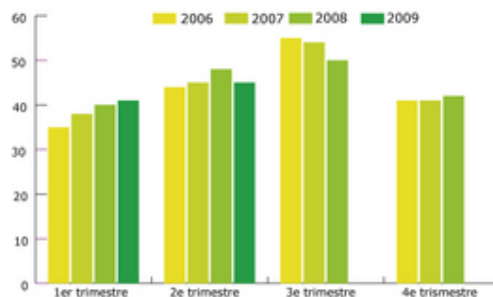
TOURISME

Taux d'occupation dans l'hôtellerie classée :

- 3 points ↘

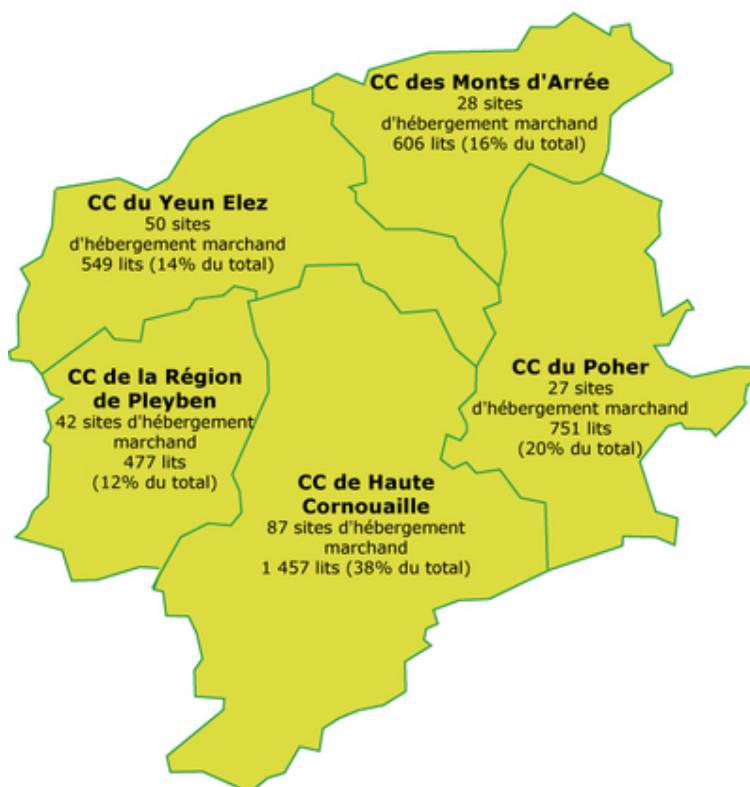
Au 2^e trimestre, les hôtels finistériens classés présentent un taux d'occupation stable par rapport à l'an passé (53 %). Ce n'est pas le cas du Pays du COB qui affiche un taux d'occupation de 45 %, en baisse de 3 points. Le pays semble toujours souffrir du recul de fréquentation de la clientèle étrangère (- 5 % sur l'ensemble du département). Fin 2008, le Centre Finistère comptait 234 structures d'accueil pour une capacité de 3840 lits touristiques. Les Communautés de Communes de Haute Cornouaille (1 457 lits) et du Poher (750) sont les mieux équipées. Les 14 terrains de camping recensés sur le territoire proposent près de la moitié de la capacité d'accueil (1866 lits).

Taux moyen trimestriel d'occupation dans l'hôtellerie classée sur le Centre-Finistère depuis 2006



Source : Enquête de fréquentation hôtelière / Direction du Tourisme / INSEE Bretagne / Réseau MORGOAT module hôtellerie

Capacité des hébergements marchands par EPCI



Source : CDT du Finistère

EMPLOI / FORMATION

EMPLOI

Taux de chômage : 6,8% ↗

A la fin du 1^{er} trimestre 2009, le taux de chômage* sur la zone d'emploi de Carhaix s'établit à 6,8 %. Il reste le plus faible observé à l'échelle finistérienne. La progression constatée entre 2008 et 2009 (+ 1,3 point) s'inscrit dans les tendances observées sur les zones d'emploi voisines.

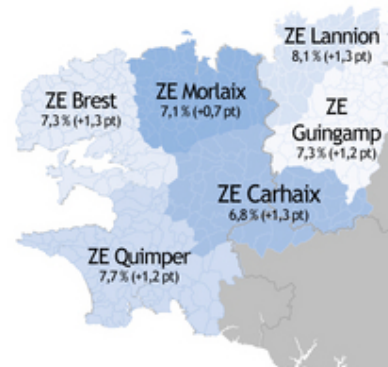
* Le taux de chômage présenté ici est celui utilisé par le BIT (Bureau International du Travail).

FINISTÈRE : 7,7 % (+ 1,2 pt)

BRETAGNE : 7,3 % (+ 1,3 pt)

FRANCE : 8,7 % (+ 1,5 pt)

Taux de chômage au 1^{er} trimestre 2009 et évolution par rapport au 1^{er} trimestre 2008



Source : INSEE

Nombre de demandeurs d'emploi : + 25,2% ↗

A fin juin, le Pays du Centre-Ouest-Bretagne compte près de 2 750 demandeurs d'emploi de catégorie A*. Sur une année, la progression enregistrée (+ 25,2 %) est supérieure à la tendance départementale (+ 19,4 %). Localement, la catégorie la plus touchée par cette hausse est celle des moins de 25 ans dont le nombre a progressé de plus de 36 %.

	Fin Juin 2009		Evolution en % / juin 2008
	Nombre	Part en %	
Total Catégorie A*	2 745		+25,2%
Jeunes < 25 ans	404	15%	+36%
Femmes	1 303	48%	+17,3%
Dont CLD** > 1 an	753	27%	+28,7%
Dont CLD** > 2 ans	303	11%	+13,9%
Demandeurs de + de 50 ans	560	20%	+27,8%

Source : DDTEFP

* *Catégorie A : Demandeurs d'emploi sans emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (Ex catégorie 1, 2, 3 hors activité réduite)*

** *CLD : Chômeurs de longue durée*

19 % des demandeurs d'emploi sont "ouvriers qualifiés"

La répartition des demandeurs d'emploi selon leur niveau de qualification fait apparaître l'importance des ouvriers qualifiés. Ils sont 19 % sur le pays du COB contre 16 % sur les pays de Brest et Morlaix et 13 % sur celui de Cornouaille. A l'inverse, le pays du COB est celui qui présente la plus faible part de demandeurs d'emplois "cadres/ingénieurs" et "techniciens, agents de maîtrise" (10 % contre 15 % à 17 % sur les pays voisins).



Source : DDTEFP

FORMATION

Formez des tuteurs pour accueillir vos salariés en formation alternée

L'accueil d'un salarié en formation alternée (contrat d'apprentissage, de professionnalisation, ...) n'est pas un acte anodin. Comment lui garantir un accueil, un apprentissage et un encadrement pédagogique par un tuteur formé et compétent ? Autant d'interrogations qui ont poussé la Chambre de commerce et d'industrie de Morlaix à mettre en place une session de formation à la fonction de tuteur en entreprise.

Cette formation, qui se déroulera au mois de septembre sur une durée variant de 1 à 3 jours, donnera aux futurs tuteurs la capacité :

- d'aider, informer et guider le salarié pendant les actions de formation
- de contribuer à la connaissance par le salarié du contexte spécifique de l'entreprise, et de son environnement de travail
- d'accompagner le salarié dans l'acquisition des connaissances, de compétences et d'aptitudes professionnelles,
- d'apprécier la progression des acquisitions, savoirs et savoir-faire et de participer à l'évaluation des qualifications
- de satisfaire aux dispositions de la réforme de la formation professionnelle.

Autre enjeu important pour les entreprises : certains "organismes paritaires collecteurs agréés" (OPCA), conditionnent désormais l'attribution des aides à l'accueil d'un salarié en formation alternée à la présentation d'une attestation de formation pour son tuteur.

Contact : CCI Morlaix / Service Formation (02.98.62.39.39)

Loi LME et urbanisme commercial

Contesté par les instances européennes, le processus d'autorisation de création ou d'extension de locaux commerciaux de 300 m² et plus a été profondément remanié par la Loi de Modernisation de l'Economie (LME) du 4 août 2008 et son décret du 24 novembre 2008.

Les principales nouveautés sont les suivantes :

- si le principe d'une autorisation préalable est maintenu, **le champ d'application de l'autorisation de création et/ou d'extension de locaux commerciaux est porté à 1000 m² de surface de vente au lieu de 300 m² jusqu'alors.**
Toutes les demandes d'extension portant à plus de 1000 m² la surface de vente d'un commerce sont soumises à l'autorisation de la CDAC. De plus, dans les communes de moins de 20 000 habitants, le maire ou le président d'intercommunalité compétents en matière de permis de construire peut saisir la CDAC, pour avis, sur des projets d'implantation compris entre 300 et 1000 m².
- la Commission Départementale d'Équipement Commercial (CDEC) est remplacée par la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC). Elle est composée de 8 membres contre 6 pour la CDEC. Elle réunit :
 - **5 élus locaux** : le Maire de la commune d'implantation ; le Président de l'intercommunalité dont est membre la commune d'implantation ou, à défaut, le conseiller général du canton ; le Maire de la commune la plus peuplée de l'arrondissement autre que celle d'implantation ; le Président du Conseil Général ou son représentant ; le Président de la structure en charge de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) ou, à défaut, un adjoint au maire de la commune d'implantation.
 - **3 personnalités qualifiées** en matière de consommation, de développement durable et d'aménagement du territoire désignées par arrêté préfectoral.
- Les décisions prises par la CDEC se fondaient principalement sur l'analyse de critères économiques et concurrentiels. Progressivement, avec la mise en oeuvre de la Loi SRU (Solidarité et Rénovation Urbaine), les aspects urbanistiques, environnementaux, de circulation et de stationnement avaient été introduits mais la réglementation restait fondamentalement une "police" de la concurrence. Aujourd'hui, les analyses économiques préalables à l'installation, l'étude d'impact économique (sur laquelle les Chambres consulaires fondaient leurs observations) sont abandonnées. L'examen des dossiers lors des CDAC porte donc désormais sur les effets du projet en matière :
 - d'aménagement du territoire (animation de la vie urbaine, rurale ou de montagne, flux de transport, effets sur les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat et les ZAC)
 - de développement durable (qualité environnementale du projet, insertion dans les réseaux collectifs de transport).

Depuis le début de l'année 2009, deux dossiers ont fait l'objet d'un passage devant la CDAC : création d'un commerce d'équipement de la maison sur 999m² à Carhaix (avis défavorable) et création de Leader Price à Châteauneuf de Faou sur 900m² (avis favorable).

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Morlaix dispose de compétences et de ressources uniques et reconnues (Observatoire Economique du Commerce et de la Consommation à l'échelle départementale, Observatoire de l'Offre commerciale, Indicateurs socioéconomiques par territoires, ...) qu'elle continuera, bien entendu, de mettre à la disposition des décideurs économiques locaux afin de les aider soit dans leurs prises de décisions relatives aux dossiers impliquant un passage devant la CDAC soit dans la mise en oeuvre de projets structurants en matière commerciale.

Cette publication trimestrielle, réalisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Morlaix, s'appuie notamment sur des données fournies par nos partenaires : Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Finistère; Chambre d'Agriculture du Finistère; Direction Générale des Impôts; Comité Départemental du Tourisme du Finistère; Pôle Emploi; Direction Départementale du Travail, de l'emploi et de la Formation Professionnelle; Direction Générale des Impôts.

